

Affaire suivie par : Fabienne GENTILLET

☎ 02.38.25.78.28

☎ 02 38 25.52.50

✉ Fabienne.Gentillet@dr8.cnrs.fr

Note à l'attention de Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Unités en région Centre



Délégation
Centre Poitou-Charentes

www.cnrs.fr

3E, Avenue de la recherche scientifique
45071 Orléans Cedex 2

T. 02 38 25 52 00
F. 02 38 69 70 31

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt – Conseil Régional du Centre

Réf. : FG/BAG-D-2012-61

Le Conseil Régional du Centre vient de nous transmettre l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Ambition Recherche-Développement 2020 ». A cet effet, vous trouverez, en pièce jointe :

- Le cahier des charges contenant l'ensemble des informations nécessaires à la constitution de votre dossier,
- Les cinq formulaires de candidature à servir
- Une note d'aide à la rédaction des dossiers.

La procédure de soumission des projets prévoit les modalités suivantes :

- Une version sous format papier signée de tous les partenaires devra être déposée auprès du Bureau des Affaires Générales de la Délégation au **plus tard le jeudi 13 septembre 2012**. Une version scannée de ce document sera transmise par la Délégation au Conseil Régional.
- Transmission des projets validés par le SPV sous format électronique au **plus tard le vendredi 14 septembre 2012** à 12h00 aux adresses suivantes ambition.rd.2020@regioncentre.fr et delegue@dr8.cnrs.fr

Le Service du Partenariat et de la Valorisation (SPV) est à votre disposition pour vous apporter son expertise dans l'ingénierie de projets, de montage juridique et financier, et peut être sollicité via l'adresse suivante : spv@dr8.cnrs.fr.

Rappel du principe de gestion inscrit au contrat quadriennal 2008-2011 :

- les unités propres et mixtes situées sur le campus CNRS d'Orléans La Source doivent adresser leur dossier à la Délégation,
- les unités mixtes situées sur le campus universitaire d'Orléans doivent adresser leur dossier à l'université,
- pour Tours, en fonction des mentions inscrites au quadriennal, les dossiers seront adressés soit à la Délégation, pour les unités IRBI, LMPT, GICC et Fédération Denis Poisson, soit à l'université, pour les autres unités mixtes.

Enfin, vous avez certainement été saisi par votre tutelle académique de cette campagne de financements.

Quelle que soit la tutelle par laquelle vous ferez remonter vos demandes éventuelles, je vous remercie de veiller à mettre en copie du dossier l'autre partenaire.



Patrice SOULLIE
Délégué régional

PJ : - Cahier des charges
- 5 Formulaires
- Note d'aide à la rédaction des projets